

Anne ma sœur Anne, ne vois tu rien venir ?? Ah bah non...

Pour faire suite au précédent tract de décembre 2021 et à la déclaration liminaire de janvier 2022, février ne dépareillera pas.

Depuis novembre 2021, l'antenne de Saint-Dié-des-Vosges ne fonctionne que grâce à l'investissement de ses personnels malgré des conditions de travail dégradées.

Rappelons pour mémoire que l'antenne est en principe dotée de 5 CPIP, 1 personnel administratif et 1 cadre intervenant à 50 % sur l'antenne/50 % au siège.

Actuellement, l'antenne se compose de 2,8 ETP de CPIP et 0,8 ETP de PA.

Entre la charge de travail exponentielle issue de la LPJ et des différentes réformes/ nouvelles procédures qui arrivent continuellement, le COVID qui a affecté la santé des agents et le fonctionnement du service, l'absence de réponse concrète apportée aux sonnettes d'alarme sans cesse tirées, les perspectives ne sont guère réjouissantes.

La CGT IP vous alerte sur la santé et la sécurité des personnels du SPIP de Saint Dié des Vosges.

Cela fait maintenant 3 mois que le SPIP fonctionne à flux tendu, sans priorisation des tâches, sans renfort de personnel, sans soutien.

Les agents peinent à assumer toutes les charges qui pèsent sur eux, les risques psycho-sociaux sont au seuil maximal.

Ils sont à bout de souffle.

**La question se pose alors : qu'attendez-vous ???
Ce n'est pas lorsqu'il n'y aura plus personne au SPIP de Saint Dié des Vosges
qu'il faudra chercher des solutions ...**

Pour la CGT IP Vosges
le 28 février 2022